

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2022

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4909)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 341

présenté par

Mme Panot, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme, M. Quatennens, Mme Ressiguiet,
Mme Taurine, M. Ratenon, Mme Rubin et M. Ruffin

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, notre groupe parlementaire s'oppose à l'extension des systèmes d'information Si-Dep permis par cet article. Cet article pose un problème évident de protection des données personnelles